

Informations Rapides

12 août 2016 - n° 209

Principaux indicateurs

■ Estimation flash de l'emploi salarié du deuxième trimestre 2016

L'emploi marchand augmente de nouveau au deuxième trimestre 2016 (estimation flash)

Au deuxième trimestre 2016, l'emploi continue d'augmenter dans les secteurs marchands non agricoles (+0,2 %). Avec 24 100 emplois créés, la hausse est légèrement moindre qu'au trimestre précédent (+ 37 300). Sur un an, il s'accroît de 0,9 % (soit +143 300).

L'emploi continue de reculer dans l'industrie au deuxième trimestre (-0,3 %, soit -9 700). Dans la construction, les destructions d'emploi reprennent (-0,3 %, soit -3 500, après +0,1 % le trimestre précédent). Sur un an, l'industrie perd davantage d'emplois (-33 900) que la construction (-13 400).

En revanche, l'emploi du secteur tertiaire continue de croître au deuxième trimestre 2016, même s'il ralentit (+0,3 %, soit +37 300, après +0,4 % au premier trimestre). Cette hausse est due à l'emploi tertiaire hors intérim (+0,3 %, soit +37 800, après +0,4 % au premier trimestre). Sur un an, l'emploi tertiaire hors intérim augmente de 1,4 %, soit + 155 100. Au total, l'emploi marchand hors intérim croît sur un an (+107 800).

L'emploi intérimaire se stabilise

L'emploi intérimaire se stabilise au deuxième trimestre 2016 (-0,1 %, soit -500). Sur un an, il est en hausse (+6,5 %, soit +35 500).

Pour en savoir plus :

L'estimation flash de l'emploi salarié est disponible environ 45 jours après la fin du trimestre, uniquement pour les secteurs principalement marchands non agricoles. Elle est fondée sur des modèles d'étaillonnages estimés par la Dares et l'Insee à partir des données de l'enquête Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo), ainsi que des données issues des enquêtes de conjoncture de l'Insee auprès des entrepreneurs. Le recours à la modélisation permet d'extrapoler à l'ensemble des entreprises des secteurs marchands non agricoles les résultats de l'enquête Acemo qui couvre les entreprises d'au moins 10 salariés présentes en début et en fin de trimestre. L'estimation provisoire d'emploi intérimaire est réalisée par la Dares à partir des relevés mensuels de contrats de travail temporaire collectés par Pôle emploi, mais également, depuis le deuxième trimestre 2016, à partir des déclarations sociales nominatives (DSN) pour plusieurs grandes entreprises de travail temporaire.

- Précédente publication (*Informations Rapides* du T1 2016) : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=30>
- Des informations complémentaires (méthodologie, autres tableaux) sont disponibles sur la page web de cet indicateur <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=18>
- Toutes les séries longues sont disponibles et téléchargeables sur la banque de données macro-économiques de l'Insee, BDM, à l'adresse : [G1185 G1186 G1187 G1188](#)
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication sur l'emploi salarié (résultats du T2 2016) : le 8 septembre 2016 à 7h30
Prochaine publication de l'estimation flash (résultats du T3 2016) : le 10 novembre 2016 à 8h45